

Date de réception de la demande : _____

PERMIS D'INSTALLATION OU DE REMPLACEMENT DE PONCEAU

REQUÉRANT



Nom : _____

Propriétaire : oui non
(si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez nous présenter une procuration)

Adresse : _____

Téléphone (rés.) : _____

Téléphone (cell.) : _____

Téléphone (trav.) : _____

Adresse du lieu des travaux : _____

Numéro de lot : _____

* Pour les résidents de la route Goshen, 143 et 249, vous devez faire une demande de permis d'accès au Ministère des Transports du Québec (bureau de Richmond (819) 826-6565)

PONCEAU REQUIS

Nouvelle installation Remplacement

Diamètre : _____ Longueur : _____ Profondeur : _____

Matériaux : _____

INSTALLATION

La base du ponceau doit avoir environ 10% de sa circonférence d'enfouie.

L'entrée du ponceau devra être entourée de matériel non érosif afin d'éviter l'érosion, l'ensablement et/ou l'obstruction.

La dimension du ponceau devra être approuvée par le responsable en voirie de la municipalité, qui l'évaluera en fonction du débit d'eau anticipé. L'inspecteur en bâtiment devra par la suite approuver la demande par écrit.

RÈGLEMENT

Le ponceau devra être installé selon notre règlement d'urbanisme numéro 2004-8, qui stipule entre autres :

Art. 3.16.6 : Tout accès à un terrain doit comporter un ponceau d'un diamètre minimal de 45 cm (18 po), d'une largeur minimale de 6 m (20 pi) et d'une largeur maximale de 12 m (40 pi) carrossable.

Date de réception de la demande : _____

Art. 3.17 : Une entrée charretière doit-être pourvue d'un ponceau ou d'une canalisation d'un diamètre suffisant, déterminé par l'inspecteur municipal en bâtiment, et ne doit causer, en aucun moment, un obstacle au libre écoulement des eaux.

Le diamètre du ou des ponceaux doit être autorisé par l'inspecteur municipal en bâtiment.

À défaut d'avoir obtenu une autorisation avant l'installation, la municipalité se réserve le droit de faire enlever le ou les ponceaux par le propriétaire ou de les faire enlever aux frais du propriétaire.

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Par le propriétaire

Par l'occupant des lieux ou le locataire

Par un entrepreneur : _____

***LES TRAVAUX NE POURRONT DÉBUTER AVANT QUE LE RESPONSABLE DE VOIRIE NE SOIT ALLÉ MARQUER L'EMPLACEMENT *INITIALES : _____**

CROQUIS

_____ | _____ | _____ | _____
Rue, route, rang ou chemin :

COMMENTAIRES

Signature du demandeur

_____ Date : _____

La présente atteste que l'installation du ponceau a été construite selon les dimensions indiquées sur le croquis ci-dessus.

Émis le : _____
_____ Responsable de la voirie

de permis : _____